

## Appréhension du sentiment épilinguistique à travers la textualisation d'un fait de langue :

### **NE vs NE...PAS dans les *Pensées* de Pascal<sup>1</sup>**

Molard-Riocreux Ingrid

Université Paris IV - Sorbonne  
ED V « Concepts et langages »  
EA 4509 « Sens, Texte, Informatique, Histoire »  
UMR 8599 « CELLF 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> »  
ingrid.molard@orange.fr

La langue classique souffre encore trop souvent d'être considérée comme un état de langue transitoire. On y traque tantôt les reliquats du Moyen Français, tantôt l'émergence du Français Moderne, sans oser envisager vraiment qu'elle puisse fonctionner selon – le mot fait peur – un *système* propre. À cette époque, regardée avant tout comme une *époque charnière*, le sentiment de la langue serait encore embryonnaire, exemplifié par les jugements péremptoirs et arbitraires des remarqueurs et grammairiens amateurs, tandis que la conscience stylistique serait, quant à elle, quasi inexistante, réduite aux recettes rhétoriques d'une *elocutio* bien trop formaliste et à la caricaturale tripartition des styles directement héritée des théories cicéroniennes. Sauf à assumer un mode de lecture et d'analyse purement rétrospectif et anachronique, il ne serait donc jamais pleinement légitime de chercher dans les textes classiques les signes d'un rapport personnel à la langue et d'une volonté d'élaboration stylistique, guidée autant par un souci de l'esthétique du texte que par un désir de maîtrise des effets. Dans cette perspective, toute idiosyncrasie ne peut être que le fait, soit d'un hasard, soit d'un mécanisme-réflexe inconscient.

J'y vois, pour ma part, deux conséquences conjointes :

- La langue classique demeure une zone obscure de la linguistique où les hypothèses ne peuvent que cohabiter sans espoir de validation
- Toute stylistique historique est inenvisageable

À travers l'étude d'un cas d'espèce extrêmement précis, celui de l'opposition entre négation simple et négation au degré plein dans les *Pensées* de Pascal, je voudrais montrer que l'on peut mettre au jour, au sein d'un corpus si réduit soit-il – un seul texte, mais j'admets que le choix des *Pensées*, œuvre étrange et composite, ne doit rien au hasard – des éléments tangibles témoignant non seulement d'un véritable sentiment épilinguistique mais aussi, car c'en est le corollaire inévitable et essentiel, de partis-pris stylistiques d'ordre global ou ponctuel, susceptibles de réorienter la compréhension de l'œuvre. Pour ce faire, ma méthode consistera à souligner des tendances générales pour mieux insister sur des occurrences problématiques et montrer en quoi elles sont éclairantes.

Afin de bien cerner mon objet d'étude, je précise dès à présent que je ne m'interrogerai ni sur les motivations conduisant à employer *pas* plutôt que *point* (ou inversement) ni sur la place de l'outil *pas/point* et m'en tiendrai, de manière plus générale, à la question du fondement de l'opposition entre *ne* seul et *ne...pas/point*. Les critères posés par la grammaire de l'époque et la grammaire historique d'aujourd'hui se vérifient-ils ? Peut-on comprendre les cas où ils ne se vérifient pas ? Que nous apprend l'emploi de ces deux outils négatifs sur la langue de Pascal et partant, sur le rapport d'un locuteur et auteur classique à sa propre langue ?

L'intérêt de travailler sur les *Pensées* de Pascal tient en grande partie à des considérations relevant de l'histoire du texte. Le caractère inachevé de ce qui devait être initialement une *Apologie de la religion chrétienne* est souvent regardé comme problématique. Pourtant, c'est aussi une garantie pour ce qui

concerne l'authenticité du texte dont nous disposons. En effet, contrairement à la plupart des œuvres d'Ancien Régime, celle-ci ne nous est pas parvenue sous la forme traditionnelle du livre, qui soumet l'écrit remis par l'auteur sous forme manuscrite aux exigences formelles de l'imprimeur-libraire. On ne saurait l'ignorer, les contraintes de mise en page et surtout de format, liées au procédé du pliage en cahiers, conduisaient parfois les imprimeurs à modifier le texte de la copie lors de la phase de composition. Ces modifications pouvaient aller de la suppression de mots ponctuelle, afin de raccourcir légèrement un passage pour le faire tenir dans l'espace prévu, à l'effacement de phrases entières. Les spécialistes de la bibliographie matérielle (Kirsop, 1970 ; Laufer, 1983 ; Chartier, 1989 ; Darnton, 1992) ont montré, de manière très convaincante, combien il est important de prendre en compte ces données concrètes si l'on ne veut pas glisser vers une surinterprétation d'indices textuels dont l'origine est, en fait, non auctoriale. Ainsi, les sondages et analyses que je propose dans les pages qui suivent, je les ai tentés également sur d'autres œuvres. L'on peut ainsi faire des découvertes au premier abord enthousiasmantes. Pour prendre un exemple concret, l'enquête philologique révèle que la maxime 237 de La Rochefoucauld<sup>2</sup>, telle qu'elle est formulée dans la dernière édition parue du vivant de l'auteur (celle de 1678) et dans les trois précédentes, comporte une négation pleine dans la proposition conditionnelle : « Nul ne mérite d'être loué de bonté s'il n'a pas la force d'être méchant ». Or, dans la première édition autorisée, celle de 1665, où cette maxime apparaît sous le numéro CCLI, la négation contenue dans la subordonnée est au degré simple : « Nul ne mérite d'être loué de bonté s'il n'a la force et la hardiesse de pouvoir être méchant. » Le forclusif *pas* n'est donc présent dans la version imprimée des *Maximes* qu'à partir de la seconde édition (celle de 1666). Mais entre repérer l'apparition d'un *pas* dans la seconde édition et affirmer que *l'auteur a ajouté ce pas à partir de la seconde édition* comme on est naturellement tenté de le faire, il y a... un pas que je ne franchirai pas sans une grande prudence. Car il se pourrait, tout simplement, que l'absence de ce forclusif dans la première édition traduise, non point son *absence*, mais sa *suppression* par un prote désireux de gagner de la place ou, plus prosaïquement, distrait<sup>3</sup>. Auquel cas, il y avait peu de probabilité qu'il pût repérer son oubli à la relecture, puisqu'il ne ressentait vraisemblablement pas la nécessité de ce forclusif pour la complétude syntactico-sémantique de l'énoncé. C'est le problème du sentiment épilinguistique qui se fait jour ici mais à travers des données souvent invérifiables si l'on ne dispose pas d'autres versions du texte-source. En effet, dans le cas de la maxime 237, c'est la comparaison avec les manuscrits qui permet de penser que c'est bien La Rochefoucauld lui-même qui a modifié son texte, si l'on admet, avec de nombreux critiques, que le célèbre manuscrit de Liancourt, souvent considéré comme un brouillon des *Maximes*, date bien de 1660. La copie Smith-Lesouëf, qui serait de 1663, donne également la négation simple, de même que l'édition de Hollande (début 1664 ?). Et les manuscrits Barthélémy et Gilbert, qui seraient ultérieurs, donnent *ne...pas*, ce qui confirmerait le changement opéré par l'auteur. Mais on ne peut parler qu'au conditionnel car ces variantes sont, pour certaines, difficiles à dater, correspondent parfois à des ajouts d'époques différentes sur les manuscrits et peuvent même être de très mauvaise qualité et donc très peu fiables, comme l'édition de Hollande, manifestement basée sur un manuscrit dicté et aujourd'hui perdu.

Avec les *Pensées* de Pascal, la question des variantes et de leur origine n'est pas aussi problématique<sup>4</sup>. On sait qu'après la mort de l'écrivain, deux copies des fragments ont été réalisées, à la demande de la famille Périer, par la même main et au même moment (1662-1663). La première a ensuite fait l'objet de retouches de la part de nombreuses personnes en vue de sa publication et a donc perdu en authenticité par rapport au texte de Pascal lui-même. En revanche, la Seconde Copie n'a été modifiée que par Étienne Périer et les modifications très scrupuleuses qu'il a apportées visaient uniquement à rapprocher la copie de l'original (en gardant les ratures, les phrases tronquées etc.) car cette version n'était pas destinée à la publication mais à la transmission familiale. On peut donc légitimement supposer que cette version du texte est la plus susceptible de restituer, au mot près, le texte de Pascal. C'est sur cette Seconde Copie que s'appuie l'édition de Ph. Sellier (2000), laquelle nous servira de référence dans ce travail.

Les statistiques lexicales sur lesquelles repose notre étude sont établies d'après la base de données textuelles FRANTEXT qui reproduit, pour ce qui concerne les *Pensées*, l'édition de M. Le Guern (1977) ; j'ai procédé à une vérification manuelle dans l'édition Sellier<sup>a</sup> (2000). En cas de divergence, c'est celle-ci que j'ai retenue.

## 1 Présupposés théoriques

### 1.1 De l'illusion du chaos à l'illusion téléologique

On l'a beaucoup dit – et ce sujet qui préoccupait déjà les tout premiers remarqueurs fait encore couler beaucoup d'encre –, les emplois de la négation simple (*ne* seul) et de la négation au degré plein de type *ne...pas/point* en langue classique paraissent pour le moins anarchiques. Toute tentative de rationalisation se heurte inmanquablement à un nombre considérable de cas particuliers que l'on interprète, selon le cas, comme des archaïsmes ou comme les signes avant-coureurs du système actuel. De là cette impression encore très répandue que le français classique est un état de langue intermédiaire et instable, un chaos qu'il faudrait respecter ou, à tout le moins, se résoudre à accepter sans espoir de compréhension. De manière un peu méprisante, on dira que c'est une langue qui « hésite » (Haase, 1975 : 384) ; en termes plus mélioratifs, on pourra louer la liberté qu'elle laisse, mais l'exploitation de cet espace d'indétermination théorique semble alors ouvert à toutes les fantaisies des locuteurs et écrivains, sans que les linguistes éprouvent alors le besoin de chercher à établir pourquoi, précisément, dans telle phrase un auteur utilise *ne* plutôt que *ne... pas* ou inversement. Les enquêtes de ce type sont considérées comme vaines car trop incertaines et subjectives.

La tentation est forte d'imposer de l'ordre dans ce chaos apparent, en renonçant à voir dans la langue classique un état de langue intermédiaire pour déjà l'analyser avec les grilles de lecture que fournit notre grammaire. Les théories de la négation sont sans doute, en linguistique, celles qui glissent le plus facilement vers les présupposés téléologiques : on veut montrer comment l'état de langue d'une époque donnée *devient* le français moderne. Elles semblent suggérer que la langue se modulerait à l'insu de ses propres locuteurs, un peu comme le déterminisme darwinien supposait une intentionnalité de la nature (qui agence, adapte, sélectionne, etc...) à l'insu des éléments, animaux, végétaux et minéraux qui la composent. Ainsi, lorsque F. Brunot examine l'opposition entre *ne* et *ne...pas* en langue classique, il énumère les cas où l'on trouve généralement *ne* seul puis indique :

Ces *persistances* ne contredisent point un *développement* désormais complet [nos italiques]. D'abord, il s'agit de verbes très particuliers. Ensuite, aucun de ces verbes n'est toujours et invariablement accompagné de *ne* seul (Brunot, 1966 : 1034).

Les mots *persistances* et *développement* trahissent une lecture téléologique de la diachronie, que ne parvient pas à étouffer une intention rigoureusement descriptive. Cette tendance de la linguistique historique a pour corollaire ce que j'appellerais volontiers l'illusion rétrospective de la règle. Puisque la langue classique n'a pas son système propre et qu'à tout prendre, elle ressemble tout de même fortement au français moderne, on prend le parti de considérer que les cas problématiques, les emplois aujourd'hui disparus sont des *exceptions*. Mais paradoxalement, et c'est là que ce choix devient contestable, ce sont des exceptions à des règles qui, à l'époque, n'existent pas encore : ce sont des exceptions à *nos* règles ! Ce point de vue est notamment celui d'A. Haase qui écrit :

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, *ne* exprimait à lui seul la négation sans que l'adjonction de *pas/point* fût nécessaire comme dans la langue actuelle. Les *règles* qui aujourd'hui encore gouvernent la négation s'établissent au XVII<sup>e</sup> siècle et si, au début, les *exceptions* sont encore fréquentes, elles disparaissent à la fin du siècle, sauf dans les vers de Scarron et de La Fontaine, où les exemples de l'ancien emploi foisonnent. D'ailleurs, tous les poètes, jusqu'à nos jours, ont continué d'employer *ne* sans autre mot négatif, en dépit des *règles* de la grammaire [nos italiques] (Haase, 1975 : 250).

Ici, c'est l'excès de systématisation qui nuit. On n'explique ni la règle ni l'exception, car on en vient à oublier que tout système en linguistique est avant tout un mode de fonctionnement qui repose sur une donnée très difficile à analyser, celle du sentiment de la langue.

### 1.2 Entre linguistique et stylistique : le sentiment épilinguistique

Ce *sentiment* est bien nommé tant il semble mêler des données variées jouant à des niveaux de conscience différents : le réflexe conditionné par la communauté de locuteurs que l'on fréquente (avec ses effets de modes et ses tendances de fond dues à des phénomènes d'érosion par exemple), l'influence des lectures,

le degré d'érudition grammaticale et éventuellement notre petite stylistique personnelle reposant sur nos jugements esthétiques, plus ou moins théorisés. Il est si difficile à cerner que son étude peut conduire à énoncer des postulats d'ordre psychomécanique parfaitement invérifiables et parfois en flagrante contradiction avec l'histoire de la langue. Je pense notamment à la schématisation vectorielle censée expliquer la sémantique (et la désémantisation) de *pas/point* dans la cinétique guillaumienne :

*Pas* et *point*, on le sait, sont de très petites choses. Et l'idée que ces mots emportent avec eux doit, en linguistique de position, être représentée par un mouvement allant d'un certain état de grandeur à l'infinie petitesse. Soit vectoriellement :

Pas

+  - ∞

Point

Ceci posé, les mots en question - ou plutôt le psychisme vectoriel, cinétique, qu'ils recouvrent — peuvent faire ou ne pas faire l'objet d'une interception limitative. Si l'interception a lieu, il s'ensuit une petitesse quantifiée, déterminée, dont l'extension, arrêtée sur une position d'elle-même, est indiquée par l'article :

*Un pas*      *le pas*

*Un point*    *le point*

Mais si, sous lesdits mots, on laisse courir jusqu'à sa fin la notion cinétique qu'ils recouvrent, on aboutit à l'infinie petitesse, inaccessible — c'est-à-dire à une petitesse dont la quantification s'avère impossible et négative. Du même coup lesdits mots deviennent négatifs, et du même coup aussi ils refusent l'article, lequel a régulièrement pour effet d'intercepter et de positiver, par interception, un mouvement extensif. *Un pas*, *un point* sont de très petites choses, et ce sont de petites choses parce que l'article arrête interceptivement la marche de pas et de point à l'infinie petitesse. Que, par l'absence de l'article, je ne suscite pas cet arrêt, et lesdites notions, laissées à elles-mêmes, iront à l'infinie petitesse qui se dessine au terme de leur mouvement propre: c'est-à-dire signifiait zéro (Guillaume, 1975 : 123).

Pour ne pas risquer cette dérive, le mieux est toujours pour le linguiste d'en revenir aux témoignages textuels, ce qui induit une nécessaire prise en compte de l'intention stylistique et de la conscience esthétique. C'est à travers elles que se manifeste le sentiment de la langue.

Les premiers remarqueurs s'étaient contentés de répertorier sous forme de listes les cas où l'on pouvait se passer de *pas/point*. Ainsi Vaugelas :

Ces particules [pas et point] oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou mises là où elles ne doivent pas estre, rendent une phrase fort vicieuse, par exemple si l'on dit *pour ne vous ennuyer, je ne serai pas long*, comme parlent et écrivent presque tous ceux de delà Loire, c'est tres-mal parler, il faut dire *pour ne vous point ennuyer*. Et si l'on dit *il fera plus qu'il ne promet pas*, ce n'est pas encore bien parler ; car il faut oster *pas*, et dire *il fera plus qu'il ne promet*.

On ne met jamais ny *pas* ny *point* devant les deux *ny*. [...] On ne les met jamais devant le *que*, qui s'exprime par *nisi* en Latin, et par *sinon que* en François. [...] On ne les met point encore devant *jamais*. Ny devant *plus* comme *je ne feray plus come j'ay fait*. On ne les met point aussi devant *aucun*. [...]

On ne les met pas encore devant *sans* comme *sans nuage* et non pas *sans point de nuage*. [...] On ne les met point encore, ny avant que l'on parle de quelque temps, ny après qu'on en a parlé, comme *je ne le verray de dix jours*. [...]

On les supprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme *il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher*. Ce n'est pas que l'on ne peut dire *Il ne le peut pas faire, il ne pouvoit pas mieux faire, Il ne peut pas marcher*. Mais il est incomparablement meilleur et plus elegant sans *pas*.

On les supprime encore avec le verbe *sçavoir* quand il signifie *pouvoir*, comme *il ne sçauroit faire tant de chemin en un jour*. On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oser*, comme *il n'oseroit avoir fait cela, il n'oseroit dire mot*. Rarement il se dit avec *pas*, sur tout au participe, ou au gérondif, comme *n'osant luy contredire en quoy que ce fust*, mesme quand il y a un autre gérondif devant avec *pas*, comme *ne voulant pas le flatter et n'osant luy contredire* ; car si l'on disoit *et n'osant pas luy contredire*, ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit de beaucoup (Vaugelas, 1647 : 405-408).

Ces listes sont reprises et complétées par des théoriciens comme F. Brunot (1966) ou, avant lui, K. Sneyders de Vogel (1927) sous forme de longs relevés d'occurrences dénués de visée explicative : les exceptions à la règle sont trop nombreuses, trop diverses ; et elles ont, elles aussi, leurs propres exceptions puisqu'on ne peut même pas dire qu'avec le verbe *pouvoir* ou dans les propositions conditionnelles, par exemple, on ait *toujours* la négation simple.

En revanche, les diachroniciens les plus généralistes, les moins attachés aux détails des occurrences concrètes, les plus désireux de mettre au jour des tendances globales, ont réussi à proposer des explications valables à la prolifération de la négation bitensive. C'est donc au point de confluence des deux hypothèses majeures, celle du renforcement et celle de la complétude, que l'on peut espérer saisir quelque chose du sentiment linguistique des locuteurs classiques. La première est bien connue : c'est le cycle dit « de Jespersen » par référence aux travaux de ce linguiste danois (1917), qui repose sur la fameuse dynamique en trois phases : *weakening-strengthening-protraction*. La seconde trouve son origine chez G. Guillaume et son déploiement chez ses héritiers comme R. Martin :

La particule *ne* marque un engagement dans la négativité qui appelle un élément capable de la confirmer (*rien, personne, aucun, pas*, etc) ou de l'infirmier (*que*). [...] On pourrait imaginer (comme c'est le cas en Ancien Français) une négation assurée par l'élément *ne* seul. [...] En réalité, le discordantiel ne dépasse pas de lui-même le seuil décisif de la négativité ; c'est le rôle propre du forclusif de la transcender et le rôle propre de l'uniceptif de l'inverser. (Martin, 1966 : 22)

On voit que R. Martin fait ici le lien entre la théorie guillaumienne de la transcendance par dépassement d'un seuil et celle de la complémentarité entre « taxème discordantiel » et « strument forclusif » élaborée par J. Damourette et É. Pichon (1983 : 154 ; 172). L'idée d'une *force* de la négation trouverait donc son fondement dans la perception plus ou moins consciente d'un mouvement de négatification mené ou non à son terme. Il faut noter que cette idée de force qui nous paraît si pertinente n'était pourtant pas pointée par les grammairiens de l'époque : Maupas donne à *pas* et *point* un rôle purement explétif en les qualifiant de « remplissage de négation » (1607 : 167) et Vaugelas se contente de délivrer des verdicts d'« élégance », mais il est vrai qu'il ne se préoccupe pas de diachronie et semble peu au fait de l'histoire de la langue, ce que rappellent W. Ayres-Benett :

To extend Saussure's famous analogy of the chessboard, Vaugelas, like Saussure, is not concerned with all the moves the pieces have made to reach their present position, although he may mention the most recent one, but there is in the *Remarques* a suspicion that a statement may have been reached from which no other move will be made. [...]

If Vaugelas' knowledge of Latin is adequate and the recording of the changes in the language during his lifetime is one of the main features of the work, the biggest gap in his knowledge is of the early history of French. (1987: 23-24)

Et G. Siouffi :

Si Vaugelas se réfère à un aussi petit nombre d'autorités, et si ses remarques contiennent aussi peu de notations historiques (pour ainsi dire *pas*), c'est qu'il n'entend pas figer la langue dans un éternel passé. (2001 : 249)

Très récemment, des chercheurs tels que Cl. Badiou-Monferran et Cl. Muller, sont parvenus à identifier les critères d'unité qui sous-tendaient les listes d'exceptions précédemment mentionnées et ils ont pu poser que, si « le système de la négation [en français classique] donne l'impression fautive d'être absolument identique à celui du français moderne écrit actuel [...] il y a pourtant une différence importante » qui tient à la valeur de la particule *ne*, « beaucoup plus nécessaire qu'aujourd'hui » (Muller, 2004 : 21). Dès lors, l'opposition *ne/ ne...pas* pourrait s'expliquer par des approches « sémantico-énonciatives ou pragmatico-argumentatives » : « négations à deux termes pour les énonciations thétiques [...], négations à un terme pour les énonciations hypothétiques » (Badiou-Monferran, 2004 : 8). Le discordantiel seul et le discordantiel accompagné du forclusif *pas/point* ne seraient donc pas rigoureusement les variantes allomorphes du même acte de langage, contrairement à ce que la notion encore très fréquemment convoquée de « transformation négative » (Dubois et Dubois-Charlier, 1970 : 186-195), théorisée par la grammaire structurale, pouvait laisser penser. Le questionnement qui guidera notre analyse des *Pensées* sera donc le suivant : l'examen des données textuelles révèle-t-il une conscience de ces distinctions profondes non encore conceptualisées, ou du moins une attention particulière portée à la morpho-syntaxe de la négation ?

## 2 Application au texte

### 2.1 Un point de départ obligé : la statistique lexicale

L'intérêt des données chiffrées pour ce type d'approche est loin d'être négligeable. Comparer l'ampleur d'un phénomène dans une œuvre à ce qu'il est dans l'ensemble des autres à la même époque n'est pas d'un maigre apport lorsqu'il s'agit de réfléchir à la textualisation d'un fait de langue, ce qui constitue l'objet même de ce travail : au carrefour du collectif et de l'individuel, de la langue et du style, les chiffres peuvent permettre de saisir ce qui semble bien être une spécificité de la langue de Pascal ou, plus exactement, de la langue des *Pensées*, tant il est vrai que chaque projet d'écriture façonne la langue au service de sa propre efficacité ; ce postulat fondamental fait, certes, écho à la distinction saussurienne entre la *langue* et la *parole* (celle-ci étant conçue comme l'actualisation, en contexte énonciatif, de celle-là), mais il rejoint aussi la tradition rhétorique, selon laquelle l'impératif d'efficacité dicte les exigences de *l'aptum/decorum* sous peine d'échec du discours. C'est donc un enjeu majeur que de saisir, fût-ce à travers un problème aussi anodin en apparence que la présence ou l'absence de *pas/point*, le rapport qu'entretient un locuteur-scripteur donné avec la langue de son temps, appréhendée non en tant que système abstrait (ce qu'elle est aussi), mais comme un réseau de tendances plus ou moins marquées décelable dans le concert des voix de ses contemporains. En procédant ainsi, on peut établir comme base de travail les données suivantes :

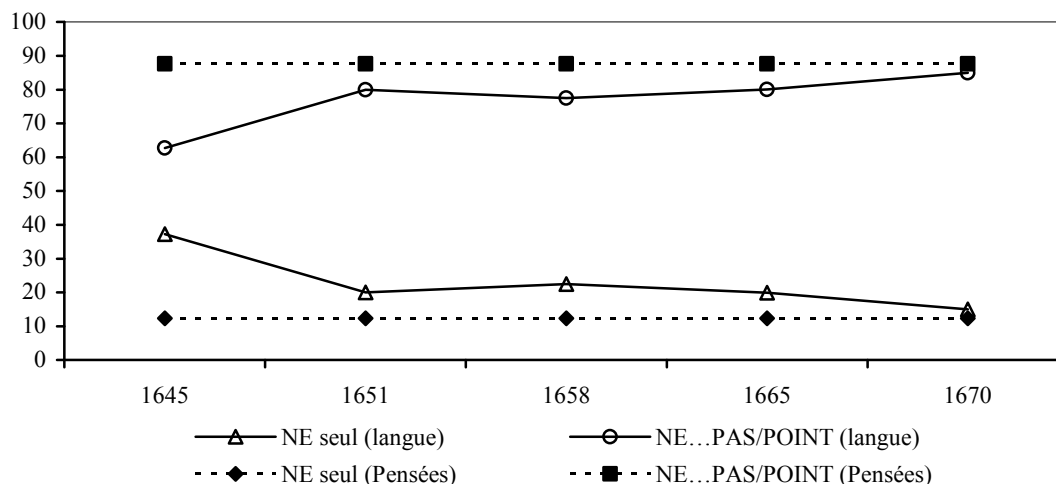
Tableau 1

	<i>NE...Ø</i>	<i>NE... PAS/POINT</i>
<i>Pensées</i> (~1655-1662)	12,4 %	87,6 %
1645	37,2 %	62,8 %
1651	20 %	80 %
1658	22,5 %	77,5 %
1665	19,9 %	80,1 %
1670	13,2 %	86,8 %

Le protocole adopté appelle quelques explications. Si la première ligne du tableau concerne les *Pensées*, les cinq suivantes font apparaître la tendance globale de la langue, déduite des choix d'écriture qui caractérisent, selon les rapports indiqués en pourcentages, les œuvres parues aux dates indiquées dans la colonne de gauche. Ces dates n'ont pas été retenues de manière aléatoire : il nous a seulement paru

nécessaire d'écartier les années pour lesquelles la base FRANTEXT donnait, de manière exclusive ou trop importante, des textes versifiés, et ce afin de ne pas risquer de comptabiliser des suppressions ou ajouts de *pas/point* ressortissant à des contraintes métriques et donc susceptibles de s'écartier de la langue d'usage (pour les dates retenues, nous avons également choisi de ne traiter que les œuvres en prose). Les chiffres du tableau 1 ont été obtenus après élimination des *ne* associés à des forclusifs de négation partielle (*personne, rien, jamais, nul, aucun, guère*) ou à des *que* uniceptifs, pour ne retenir que les cas où les deux types de négations qui nous intéressent sont théoriquement possibles en langue, la détermination en faveur de l'une ou l'autre de ces tournures relevant alors, plus ou moins nécessairement et plus ou moins consciemment selon les cas, d'un choix d'auteur. Cependant, il semblait évident qu'il n'y aurait aucune logique à comparer le rapport de proportions entre négation pleine et simple dans les *Pensées* à ce qu'il était dans le textes parus à la même date, c'est-à-dire en 1670 (édition dite de Port-Royal), soit huit ans après la mort de Pascal. Il fallait donc établir les comparaisons de chiffres en tenant compte, non seulement de l'antériorité du texte mais également de l'étalement temporel de sa rédaction. On ne peut guère pousser plus avant les précautions de la recherche, dans la mesure où les fragments qui constituent le corpus des *Pensées*, contrairement aux lettres d'une correspondance, ne sont pas datés et, pour la plupart, ont fait l'objet de corrections et réécritures partielles ou totales de la part de Pascal, parfois à plusieurs années d'intervalle. Il est donc quasi impossible de suivre l'évolution de l'état de langue du texte en son sein, et l'on est contraint de prendre ce feuilleté diachronique comme un tout. Mais la mise en évidence des courbes de progression respectives de *ne* seul et de *ne...pas/point* fait immédiatement ressortir l'originalité du traitement pascalien de la négation :

Graphique 1



Dans les *Pensées*, comme dans toutes les œuvres de cette époque, la négation à deux termes prédomine largement. Toutefois, le texte de Pascal se démarque par une prévalence incontestable de la négation pleine de type *ne...pas/point* par rapport à la négation simple. En 1670, lorsque les *Pensées* sont éditées pour la première fois, à titre posthume, les courbes de la langue n'ont pas encore rejoint les pourcentages établis d'après les fragments de Pascal. Il serait donc tentant d'affirmer que Pascal est *en avance* sur son temps ; mais ce serait céder à la tentation commune d'une perception téléologique de l'histoire de la langue : aujourd'hui, alors que l'ablation du discordantiel tend à se généraliser à l'oral, dirait-on d'un auteur qui adopterait cet usage à l'écrit qu'il est un précurseur ? Assurément pas ; on analyserait ce choix comme un stylème fortement marqué et sous-tendu par une vision idéologique de la littérature (réhabilitation de la langue du peuple, désacralisation des lettres, etc.) ou par une certaine démagogie, peut-être même accompagnée de la soif du succès commercial que garantit souvent l'originalité facile, l'option du vulgaire. La traque des avant-gardes en matière de langue n'est possible qu'à titre rétrospectif et donc sans grand intérêt. En outre, un éventuel parti-pris de l'oralité ou de la négligence du style, surtout

dans un ouvrage moral et apologétique, était (c'est le moins qu'on puisse dire) bien moins susceptible au XVII<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui de susciter engouement et admiration. Le *topos* du style naturel de Pascal (renforcé par l'idée fautive d'une élaboration minimale, que suggère l'état d'inachèvement) pourrait accréditer la thèse d'une hypermodernité des *Pensées* et la vision d'un Pascal qui « écrivait comme il parlait » selon la formule de J. Guitton (1951 : 86). Mais l'académicien stéphanois n'entendait nullement, quant à lui, plaider en faveur de cette thèse. Ce qu'il voulait souligner, c'est à quel point « on pouvait voir sous la phrase [de Pascal] le mouvement de son esprit » (*ibid.*). Il mettait ainsi le doigt sur une donnée bien plus fondamentale que la question de la modernité esthétique : celle de *l'expressivité*, de la parfaite soumission de l'écrit à la pensée qui l'inspire<sup>5</sup>. Si Pascal recourt de manière aussi systématique à la négation bitensive, c'est qu'il en ressent le besoin, que l'ajout de *pas* ou *point* exprime mieux que leur absence ce qu'il veut montrer. La visée polémique d'un ouvrage qui se donne pour objet l'éradication des idées fausses explique en grande partie le renforcement généralisé de la négation par l'outil *pas/point*.

On dira sans doute que ce n'est pas en soi révélateur, que Pascal emploie peut-être tout simplement moins de verbes modaux (ou bien de verbes *normaux* mais en contexte modal, *hypothétique*) que d'autres auteurs. Cette variable est tout à fait centrale, incontestablement. Ainsi, le tableau 1 et le graphique qui l'accompagne font apparaître un infléchissement de la progression globale en 1658 (un *retour en arrière* dirait la linguistique finaliste), qui ne s'explique que par la prise en compte indistincte de configurations phrastiques différentes : il suffit qu'un texte contienne, par exemple, plus de propositions subordonnées de condition, ou d'occurrences du verbe *pouvoir*, pour que les chiffres s'en trouvent modifiés, sans que cela révèle un quelconque bouleversement de l'évolution globale. C'est d'ailleurs le critère déterminant en la matière puisqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la négation à deux termes s'est imposée dans tous les contextes non modalisés, exception faite de certains cas particuliers comme le texte versifié (Haase, 1975 : 250). Alors, concentrons-nous sur le cas du verbe *pouvoir* : on ne saurait fournir un tableau aussi précis que précédemment, dans la mesure où cela conduirait à comparer des groupements de plus de 200 occurrences de ~ pouvoir<sup>6</sup> à des groupements de moins de 40 occurrences. Les pourcentages s'en trouveraient complètement biaisés. En revanche, en procédant par tranches de 200 à 300 occurrences, l'on peut faire une moyenne pour l'ensemble de la période concernée et la comparer avec les pourcentages établis d'après l'œuvre de Pascal.

Tableau 2

	NE...Ø	NE... PAS/POINT
<i>Pensées</i> (~1655-1662)	92,7 %	7,3 %
Moyenne en % sur la période 1645-1670	94,5 %	5,5 %

Il est manifeste que Pascal choisit plus souvent que certains de ses contemporains de *renforcer* la négation par l'emploi du forclusif lorsqu'elle se trouve en contexte modalisé par le verbe *pouvoir* dans le champ prédicatif qui lui sert de point d'incidence.

Néanmoins, les rapports de proportions dans les *Pensées* demeurent proches de ce qu'ils sont dans les œuvres de la même période : sans qu'il existe de règles à proprement parler, une tendance générale se dessine que la grammaire ne fera qu'entériner. Si l'on regarde plus en détail les contextes d'emploi de chacun des deux types de négation, on trouve de nombreuses occurrences de *ne* seul dans les conditions où, de fait, le forclusif *pas/point* n'était pas ressenti comme nécessaire :

- Avec un complément verbal indéterminé, notamment un régime de l'impersonnel : « **il n'y a** principe [...] qu'on ne fasse passer pour une fausse impression » (78). C'est, je pense, dans cette catégorie qu'il faut inclure l'emploi de *ne* seul quand il porte sur l'expression *autre chose (que)* : « cette impuissance **ne conclut autre chose que** la faiblesse de notre raison » (142) ; « Qui s'accoutume à la foi ne peut plus ne pas craindre l'enfer et **ne croit autre chose** » (680).
- Avec le verbe *bouger* : « on trouverait insupportable de **ne bouger** de la ville » (168) ;



- En contexte interrogatif : « qui **n'admira** que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde ou plutôt un tout à l'égard du néant où l'on ne peut arriver ? » (230) ;
- Dans une participiale à valeur circonstancielle causale : « **ne pouvant** faire qu'il soit forcé d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force. **Ne pouvant** fortifier la justice, on a justifié la force » (116) ;
- Avec les verbes *pouvoir* et *vouloir* : « on **ne peut** être pyrrhonien sans étouffer la nature, on **ne peut** être dogmatiste sans renoncer à la raison » (164) ; « ...afin que l'homme orgueilleux qui **n'a voulu** se soumettre à Dieu soit maintenant soumis à la créature » (767) ;
- Dans des subordinées complétives : « Je m'étonne **que vous n'avez donc pris** la voie générale, au lieu de la particulière, ou du moins **que vous ne l'y avez jointe** » (791) ;
- Avec le verbe *savoir* (subduit comme auxiliaire modal ou non) : « l'homme **ne sait** à quel rang se mettre » (19) ; « ils **ne sauraient** être heureux sans que leur santé, leur honneur, leur fortune et celles de leurs amis soient en bon état » (171) ;
- En subordonnée conditionnelle : « on ne croira jamais, d'une créance utile et de foi, **si Dieu n'incline le cœur** » (412) ;
- Dans les relatives à antécédent indéterminé suivant une principale négative : « il n'y a point, dit-on, de règle **qui n'ait quelque exception**, ni de vérité si générale **qui n'ait quelque face** par où elle manque » (477).

Mais dans ces mêmes cas, l'on trouve aussi de très nombreuses occurrences de la négation pleine, alors que, si l'on suit le jugement de Vaugelas, il s'agit là d'emplois vicieux et rares, d'une « forme de barbarisme » :

Car c'est une espèce de barbarisme insupportable en notre langue, que d'obmettre les *pas* et les *point* où ils sont nécessaires. [...] Mais *c'est une autre forme de barbarisme de mettre des particules où il n'en faut point* [nos italiques]. Il est vrai qu'il n'arrive que très-rarement en comparaison de l'autre, qui les obmet quand il les faut mettre, ce vice étant très commun parmi la foule des mauvais Écrivains (Vaugelas, 1647 : 571).

En fait, dans les *Pensées*, comme dans les autres textes de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est loin d'être rare. Dans l'œuvre qui nous concerne, on trouve *ne...pas/point* :

- En contexte interrogatif : « **ne savent-ils pas** peindre une mort constante ? » (347) ;
- Avec les auxiliaires modaux *pouvoir* et *savoir* : « on **n'en peut pas** dire autant de la religion » (480) ; « tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de **ne savoir pas** demeurer en repos dans une chambre » (168) ;
- En emploi complétif derrière des verbes principaux de parole : « il est dangereux de dire au peuple que les lois **ne sont pas** justes » (100).

La pratique de Pascal est-elle originale ? Pas fondamentalement. On a vu que, par les chiffres, il ne se démarquait pas radicalement de ses contemporains. Toutefois, si l'on prend acte de la tendance générale, les différences de pourcentages ne sont plus si anodines : là où les auteurs ressentent plus souvent le besoin d'ajouter *pas/point* que de ne pas le faire, Pascal éprouve ce besoin plus fréquemment encore que les autres. La généralisation de la négation bitensive en contexte *normal* étant désormais acquise, son extension aux emplois modalisés est en cours (par un très naturel phénomène d'alignement par analogie) mais encore une fois, les locuteurs du temps ne le ressentent pas ainsi : l'adjonction d'un élément non nécessaire à la correction grammaticale comporte toujours un effet de marquage stylistique. Il n'en va plus de même, à la date qui nous intéresse, en ce qui concerne l'absence de *pas/point* en contexte thétique : il est désormais ressenti comme une *suppression* et probablement assimilé à une faute (sauf cas particulier), comme en témoigne le jugement de Vaugelas (sur ce point-là, il ne rencontre pas

d'opposition, contrairement au traitement complexe de *pouvoir* qui lui vaut bien des critiques, preuve qu'on a bien affaire à deux interrogations différentes dans la controverse grammaticale).

## 2.2 Examen d'un cas problématique

On pourra m'objecter le cas de phrases que j'interprète pour ma part sur le modèle de ce que Cl. Muller appelle « *ne* sans renforcement...en emploi complétif » (Muller, 2004 : 21-22) : il s'agit des cas où la négation simple se rencontre dans des conjonctives substantives — ou « propositions nominalisées », dans la terminologie de Le Goffic (1993 : 543) — régimes d'un présentatif lui-même nié :

Les géomètres veulent traiter géométriquement ces choses fines, et se rendent ridicules, voulant commencer par les définitions, et ensuite par les principes : ce qui n'est pas la manière d'agir en cette sorte de raisonnement. Ce n'est pas que l'esprit *ne* le fasse, mais il le fait tacitement, naturellement et sans art, car l'expression en passe tous les hommes, et le sentiment n'en appartient qu'à peu d'hommes. (670)

Outre que, comme nous venons de le suggérer, ce genre d'occurrences présente une certaine parenté avec des complétives, on peut justifier l'emploi de la négation simple par le fait que cette négation n'est pas assumée par l'énonciateur, comme en témoignerait l'amorce par « ce n'est pas que ». De fait, la négation pleine est incidente au présentatif. En d'autres termes, ce qui est nié, c'est la valeur de vérité de l'énoncé négatif contenu dans la conjonctive, ce que l'on pourrait schématiser ainsi : NEG [ NEG [ l'esprit le fait ] ]. Ce genre de tournures exhibe le caractère métalinguistique mobilisé de manière plus ou moins appuyée dans tous les opérateurs de négations ; ou, comme l'écrit P. Attal, ces formulations « laisse[nt] voir presque caricaturalement la dualité de niveau d'un énoncé négatif : *neg* sur *p*, et rend[ent] encore plus sensible son caractère polyphonique » (1994 : 235-236). Ce serait donc le système énonciatif qui expliquerait :

- dans le premier segment de la phrase : [présentatif + négation pleine] (énoncé assumé par l'énonciateur)
- dans le second : [subjonctif + négation simple] (énoncé auquel l'énonciateur dénie toute valeur de vérité).

Mais il faut nuancer cette lecture en observant les implications de la tournure choisie. Le phénomène repérable ici correspond, en fait, à ce que L. R. Horn nomme *sentence-external negation* (2001 : 413). Le développement que ce linguiste américain, particulièrement attentif aux questions de pragmatique, consacre à certains cas particuliers est éclairant, lorsqu'il entreprend de rectifier les conclusions auxquelles M. Linebarger (1981), reprenant à son compte les théories d'A. Kroch (1974), était parvenu dans sa thèse :

Seeking to explain the unacceptability of negative polarity items in contexts like:

a) \*She did not lift a finger to help

b) \*We did not get up until 12:00

read with rising 'denial' intonation, Linebarger cites Kroch's definition of 'external negation' as 'a "metalinguistic" usage in which the negative sentence NOT S does not directly comment on the state of affairs but instead denies the truth of statement S previously uttered or implied. Sentence-external negation can be paraphrased as "The sentence S is not true" '. Linebarger proposes to formalize this account of metalinguistic external negation by representing the logical form of the 'denial' readings of (a) and (b) as in (c) and (d):

c) NOT TRUE (she lifted a finger to help)...

d) NOT TRUE (we got up until 12:00)...

What rules these out as possible well-formed formulas is that the NPIs [negative polarity items] *lift a finger* and *until* are no longer within the immediate scope of negation, thus failing to meet what is for Linebarger a necessary (though not

sufficient) condition for the acceptability of the relevant type of polarity trigger. In the same fashion, Linebarger notes, the ill-formedness of (e) is correctly predicted by assigning it the 'external' representation (f):

e) \*The king of France didn't contribute one red cent, because there is no king of France.

f) NOT TRUE (the king of France contributed one red cent)...

One question raised by this characterization of marked negation is that [...] investigators [...] have taken all instances of negation — including those of the NPI-triggering internal variety — as representing a way to deny, in Kroch's words, 'the truth of the statement S previously uttered or implied'. [...] Many cases [...] pose insurmountable difficulties for any theory in which the special metalinguistic negation exemplified in (a) and (b) and (e) is directly associated with a denial of truth. (2001: 413-414)

La spécificité de « ce n'est pas que l'esprit ne le fasse » rapproche cet énoncé des cas mentionnés en a) et b), dans la mesure où Pascal ne prétend pas réfuter ici un énoncé antérieurement prononcé par — ou implicitement prêté à — un autre énonciateur. Certes, le procédé mis en œuvre se rattache, ne serait-ce que d'un point de vue formel, à l'antéoccupation polémique ou prolepse argumentative : quand on lit que l'esprit de géométrie se rend « ridicule » lorsqu'il se mêle de problèmes « fins » comme les comportements humains par exemple, on en déduit logiquement que dans ces domaines-là son fonctionnement consistant à tirer les conséquences des principes n'entre pas en jeu. Pascal anticipe cette déduction inexacte en la réfutant. On aurait affaire à une mise en œuvre du célèbre principe logique *duae negationes affirmant* : Nég [Nég P] = P ; et la seconde partie de la phrase confirmerait ce rapport d'égalité puisqu'en effet « *il le fait* tacitement, naturellement et sans art [nos italiques] ». Dans cette perspective, *ce n'est pas que p* aurait un rôle argumentatif traduisant que « l'énonciateur cherche à empêcher, en prenant les devants, que le destinataire tire une conclusion d'un énoncé qu'il a émis » (Attal, 1994 : 243). Toutefois cette approche logico-argumentative, sans être radicalement fautive, nous conduit aux frontières de la mésinterprétation. Elle convient parfaitement à des cas comme celui-ci :

Les bêtes ne s'admirent point. Un cheval n'admire point son compagnon. **Ce n'est pas qu'il n'y ait entre eux de l'émulation à la course, mais** c'est sans conséquence, car étant à l'étable le plus pesant et plus mal taillé n'en cède pas son avoine à l'autre, comme les hommes veulent qu'on leur fasse. (564)

Mais elle est insuffisante pour expliquer la citation précédente, à propos des fonctionnements de l'esprit. En effet, ce que Pascal entend mettre en relief, c'est bien le caractère tout à fait accessoire des chaînes de raisonnements par déduction dans le fonctionnement de l'esprit de finesse. *Ce n'est pas que ne pas* a donc pour rôle de suggérer une idée qui, sans être pleinement assumée par l'énonciateur, se rapproche fortement du fond de sa pensée. En ce sens, c'est plutôt sous l'angle de la prétérition qu'il faudrait interpréter la formulation de Pascal, la proposition étudiée convoquant le mécanisme cognitif complexe de l'insinuation. La formulation contribue à focaliser la négation de la proposition suivante sur les modificateurs de *faire*, à savoir la triade circonstancielle : « tacitement, naturellement et sans art » qui constitue, en terme de hiérarchie prédicative, l'élément informatif central de la seconde partie de l'énoncé, introduite par le *mais* contrastif. Pascal nous explique que l'esprit raisonne toujours en posant les principes pour en tirer les conséquences, même sur les questions les plus « fines » et les moins « géométriques », mais le point nodal de sa démonstration (qui fonde la distinction entre ces deux types de rapports au monde) c'est que l'esprit de finesse, lorsqu'il fonctionne ainsi, le fait de manière telle que c'est presque comme s'il ne le faisait pas ! Et c'est le rôle, paradoxal, de la réfutation en « ce n'est pas que » de suggérer l'idée que, *à la limite*, le contenu de la conjonctive négative introduite par *que* serait valable, plus valable en tout cas que son contraire ; la double négation n'a pas pour rôle d'affirmer mais d'orienter vers l'interprétation négative par le mouvement même qui feint de l'écarter. Nous sommes devant un cas où, dans une certaine mesure, d'un point de vue pragmatique : Nég [Nég P] = Nég P.

À ce titre, nous rejoignons P. Attal sur l'importance de prendre en compte l'intégration systématique de la tournure étudiée ici à la configuration *ce n'est pas que p*, (*mais*) *c'est que*. La citation de Pascal sert

d'ailleurs idéalement son postulat de base : la caractérisation première de *ce n'est pas que p* comme expression de la cause (ce que l'on trouve, par exemple, dans le Grevisse) est fautive. Mais P. Attal n'évoque pas la parenté potentielle de ce type de formulation avec le mécanisme de la prétérition :

Si avec *ce n'est pas que* nous avons une tournure négative fondamentalement équivalente de *ne pas*, elle présente l'originalité d'être clairement métalinguistique, elle détaille les deux niveaux que je pense être ceux de toute négation : un énoncé virtuel et le rejet de cet énoncé. La forme syntaxique a l'avantage d'isoler les deux parties ; dans mon jargon, la première, l'énoncé possible prévu par l'énonciateur, est une suite *locutionnaire* [...], le locutionnaire est la forme syntaxique d'énonciations possibles, non prises en charge par l'énonciateur ou dont le contenu ne correspond pas aux intentions de celui qui parle, soit parce qu'il s'agit d'énoncés réels ou virtuels d'un tiers, soit parce qu'on pense que ce qu'apporterait l'énonciation directe est sans intérêt ou superflu. [...] La seconde partie est le niveau de *l'illocutionnaire*, c'est-à-dire ce qui correspond aux intentions de celui qui parle, ce qu'il prend en charge en tant qu'énonciateur. [...] Nous avons donc un exemple caractéristique de ce qu'on a appelé la polyphonie.

D'autre part, la séparation syntaxique des deux niveaux a l'avantage de conserver au locutionnaire sa forme originelle. En disant « C'est pas qu'elle est belle », on évite les problèmes créés par l'introduction de la négation-morphème dans la proposition *elle est belle*. Celui qui parle ainsi ne risque pas de faire comprendre « Elle est laide ». [...] Même chose pour « Pas que j'aimais Migraine », qui se distingue clairement du composé négatif *ne-pas-aimer* = « détester ». Nous avons donc avec cette construction la valeur essentielle de la négation qui n'est pas d'indiquer le contraire, mais de rejeter sans rien indiquer. [...]

Cette forme marquée de négation, même si elle est moins marquée que *il n'est pas vrai que*, a une tendance naturelle à une sorte de spécialisation ; on a pu voir cependant qu'elle ne s'enferme pas dans un rôle trop rigide. (Attal, 1994 : 248-249)

Évidemment, l'analyse de P. Attal selon laquelle *ce n'est pas que* évite l'ajout d'un opérateur intrapropositionnel qui induirait au contresens semble d'autant plus pertinente pour notre exemple, qu'il n'existe pas, en français, d'opérateur de double négation verbale (Forest, 1990) permettant l'expression en une seule proposition de : *\*l'esprit ne pas ne le fait pas*. Mais si l'on écarte le problème des ressources de la langue (que le choix d'une formulation différente permet toujours de résoudre), P. Attal rejoint la distinction posée par la logique aristotélicienne entre négation contraire (notée  $\neg$ ) et négation contradictoire (notée  $\sim$ ), la première autorisant la gradation ( $\neg$  *aimer* = *apprécier*, *supporter*, etc.) quand la seconde repose sur la loi du terme moyen exclu ( $\sim$  *aimer* = *détester*). Cela signifie, concrètement, que dans certains contextes, le tour rectificatif *ce n'est pas que... mais*, en même temps qu'il *semble* éliminer une proposition comme fautive, empêche d'intégrer au champ du potentiel *vrai* ce qu'on pourrait désigner comme « l'ensemble du spectre des possibles à l'exclusion de ce pôle ». D'emblée, le pôle qui tombe sous l'incidence de la négation est présenté comme pôle de référence dont on ne saurait trop s'éloigner, au risque de franchir le seuil au-delà duquel on évoluerait dans le contresens : *ce n'est pas que... mais* n'admet pas la négation contradictoire mais uniquement la négation contraire. Le premier membre élimine un pôle extrême et, dans le même temps, le pose comme pôle de référence ; le second détermine le degré précis de la vérité par rapport à ce pôle. C'est exactement ce qui se produit dans la phrase de Pascal : on a virtuellement un pôle A « l'esprit descend activement la chaîne des principes et des conséquences » et un pôle B « l'esprit ne descend pas cette chaîne » et entre les deux, les degrés d'application de l'esprit à ce processus déductif. Or, sur les questions « fines », Pascal affirme que, sans atteindre le pôle B, on en est très proche (sans quoi, l'activité de l'esprit est ridicule et inefficace). L'esprit descend la chaîne des principes et des conséquences de manière naturelle et irréflectie, à tel point que c'est quasi comme s'il ne le faisait pas, puisque cette démarche se produit en lui, pour ainsi dire, à son insu. Mais on peut aller plus loin : lorsque P. Attal conclut à la gratuité de la négation en *ce n'est pas que p*, comme si l'on tenait là une forme neutre de négativité discursive, rejetant *p* « sans rien indiquer », j'ajouterais volontiers « mais en suggérant fortement » ; car aucune information, même négative, n'est

jamais gratuite. L'étude de l'illocutoire doit conduire à se poser la question de l'intention sous-jacente de l'énonciateur et corollairement, celle des effets de sens.

En l'occurrence, il est inexact de considérer la seule posture polémique comme clef explicative du choix de la négation simple dans la conjonctive substantive. Pour s'en convaincre, il n'est que de réfléchir à l'effet qu'aurait eu la double négation au degré plein : *ce n'est pas que ne pas*. Elle eût exclu du champ des possibles (par le mécanisme de la forclusion) l'hypothèse que l'esprit de finesse *ne le fasse pas* (= ne raisonne pas par déduction rigoureuse). L'effet eût été celui d'une conclusion éronnée anticipée et repoussée avec force. C'est le fonctionnement logico-argumentatif de la double négation tel que nous l'avons vu plus haut qui eût alors prévalu et orienté l'interprétation, et l'on eût totalement perdu de vue la subtile visée illocutoire reposant sur les principes conjugués de la prétérition et de ce que j'appellerais l'*insinuation à la limite*, avec les enjeux pragmatiques afférents. Le phénomène que l'on observe s'apparente donc à ce qu'O. Ducrot désigne comme des « manœuvres stylistiques », en tant que celles-ci peuvent être codifiées et figées en figures (en l'occurrence, le mécanisme de la prétérition); mais il fait aussi appel à l'implicite selon une modalité que ce linguiste distingue du procédé figural, parce qu'elle est intimement dépendante du contexte et n'est pas associée de manière systématique à telle formulation globale de l'énoncé :

Les *manœuvres stylistiques*. Nous employons ce terme lorsque la manifestation du contenu implicite repose sur une sorte de ruse du locuteur. Sachant, par exemple, que le destinataire va chercher les motivations possibles de l'acte d'énonciation accompli, et, s'il croit cet acte honnête, va s'interroger sur les conséquences des faits énoncés, le locuteur cherche à prendre le destinataire à son propre jeu, à diriger à distance ses raisonnements. Pour cela, le locuteur fournit au destinataire les données susceptibles de l'amener à telle ou telle conclusion. Il peut arriver que la manœuvre du locuteur soit pleinement réfléchie, en entendant pas là qu'il décide d'abord l'effet qu'il veut obtenir chez le destinataire (c'est-à-dire le raisonnement qu'il veut provoquer), et cherche ensuite les mots qui sont à même de le déclencher. [...] Le locuteur, au moment où il envisage la possibilité d'une certaine parole, se représente en même temps, vu son expérience de l'activité linguistique, les conclusions que l'auteur en tirera : ses actes d'énonciation possibles qui apparaissent accompagnés d'une certaine image anticipée de leur effet éventuel. De ce fait, il a tendance à choisir les paroles qui promettent de produire les conséquences qu'il désire — sans pourtant qu'il ait à se représenter ces paroles comme des moyens pour obtenir des fins préalablement définies. [...] Les manœuvres stylistiques [...] permettent au locuteur de susciter certaines opinions chez le destinataire sans prendre le risque de les formuler lui-même. [...] Mais on demande souvent à l'implicite de répondre à une exigence beaucoup plus forte. Il ne s'agit pas seulement de *faire croire*, il s'agit de *dire*, sans avoir dit. Or dire quelque chose, ce n'est pas seulement faire en sorte que le destinataire le pense, mais aussi faire en sorte qu'une de ses raisons de le penser soit d'avoir reconnu chez le locuteur l'intention de le lui faire penser. Et, justement, il peut arriver qu'on souhaite à la fois *dire* (en ce sens fort), et pouvoir se défendre d'avoir voulu *dire*. En d'autres termes, il peut arriver que l'on veuille bénéficier à la fois de l'espèce de complicité inhérente au dire, et rejeter en même temps les risques attachés à l'explicitation. D'une part, on veut que l'auditeur sache qu'on a voulu lui faire penser quelque chose, et, d'autre part, on tient, malgré tout, à pouvoir nier cette intention. (Ducrot, 1991 : 14-15)

Par la spécificité du tour phrastique dans lequel il est intégré, le cas particulier que nous venons d'examiner ne permet pas d'avancer qu'il y aurait des configurations dans lesquelles la négation simple et la négation pleine seraient parfaitement interchangeables, sans incidence sur le sens même de l'énoncé. Pour autant, la négation simple en contexte parfaitement thétique avait-elle totalement disparu ? Si le texte des *Pensées* témoigne d'un état de langue (généralisation de la négation bitensive) en même temps qu'il s'en démarque en le poussant à l'extrême (rapport de proportion supérieur aux pratiques de son temps en raison d'une plus vaste extension de la négation bitensive en contexte *hypothétique*), il comporte deux occurrences troublantes de négation sans outil de forclusion qui peuvent nous apprendre quelque chose sur l'imaginaire linguistique des locuteurs de l'époque de Pascal, et non de Pascal seulement,

puisque l'une des phrases que nous allons examiner, si elle figure dans les *Pensées*, n'est cependant pas de la main de leur auteur.

### 2.3 Une étrange survivance ?

« Pour l'amour de mes serviteurs, je ne perdrai tout Israël, mais j'en réserverai quelques-uns. » (735)

« Il ne viendra au nom de Jésus-Christ mais au sien propre. » (419)

Comment doit-on lire ces *exceptions* ? Toutes deux interviennent dans des contextes assez similaires et bien spécifiques. Examinons-les<sup>7</sup>.

En ce qui concerne « pour l'amour de mes serviteurs, je ne perdrai tout Israël, mais j'en réserverai quelques-uns » (735), l'on constate que *ne* seul fait partie d'une proposition au futur de l'indicatif : le contexte n'est donc pas modalisé. En outre, la négation simple est employée dans le cadre de la corrélation oppositive avec *mais*. Si Pascal enlève fréquemment le *mais* quand la relation oppositionnelle entre deux énoncés est claire, il ôte rarement le forclusif, quel qu'il soit. Ici, le point d'incidence de la négation est le déterminant indéfini *tout*. Or, lorsque la négation a pour foyer un quantifiant (au sens large : déterminant mais aussi adverbe de temps comme *toujours*), Pascal place un adverbe négatif (généralement *pas*, plus rarement *point*) juste devant, ce qui permet de bien focaliser la négation : « on ne se fâche pas de **ne pas** tout voir » (579). Comment expliquer cette négation simple, surprenante, qui tranche si radicalement avec la pratique du temps et, plus encore, avec les usages de Pascal ? Comme à chaque fois que l'on se trouve face à un cas particulier, la clef nous est offerte par le macrocontexte : il s'agit là d'une traduction, donc d'un type de citation spécifique. On pourrait imaginer qu'à l'instar de la poésie, la parole sacrée, par sa proximité avec l'aphorisme et les énoncés formulaires à potentialité mnémotique, fasse l'objet d'un traitement spécifique manifestant le régime de discours particulier, universel, du texte, singularité dont la négation en *ne* seul serait le marqueur. Si tel était vraiment le cas, on en trouverait plus d'une occurrence dans les passages, fort longs, que traduit Pascal et surtout, cela se vérifierait dans d'autres traductions de la Bible. Je crois surtout que Pascal ici traduit moins qu'il ne récite : cet extrait d'Isaïe est très connu et amplement cité, ne serait-ce que dans les leçons de catéchisme, notamment en raison de son exégèse allégorique (si Israël est une métaphore de chaque homme, on peut lire qu'il suffit parfois d'avoir réalisé une seule action juste pour échapper à la damnation). De la même manière, aujourd'hui encore, quand on cite Saint Paul dans *Timothée* 4,7 (« j'ai combattu le bon combat »), on emploie un latinisme, le complément d'objet interne, qui ne nous viendrait pas naturellement aux lèvres en dehors de cette référence précise (exception fait de *vivre sa vie*).

Pourtant l'idée d'un *style-Bible* associé à la négation simple recouvre une part de réalité. *Ne* seul n'est sans doute pas perçu comme *ancien* — on a vu que les remarqueurs n'envisageaient pas le problème sous l'angle de la survivance historique ni de l'archaïsme — mais indéniablement ressenti comme *autre*. Il est donc en puissance le marqueur stylistique d'un régime de discours spécifique, en nette rupture avec le langage commun. Bien des étudiants se rappellent s'être heurtés un jour ou l'autre au besoin de reconstituer de manière approximative une citation... ou même d'en inventer une. Le subterfuge consiste alors à adopter ce qu'on *se représente comme* le style du texte-source. Sur le problème particulier des formes de la négation, on pourra penser également à certains mauvais films en costumes dont les dialoguistes semblent croire qu'il suffit de remplacer tous les *ne...pas* modernes par des *ne...point* voire des *ne...guère* pour nous transporter au siècle de Louis XIV. C'est ce type de situations qu'évoque la seconde phrase reproduite au début de cette section : il semble que la négation simple y soit traitée comme un indice suggérant l'authenticité d'une citation biblique.

Cette seconde phrase est tirée de la liasse intitulée « Miracles ». Suite au miracle de la Sainte Épine (24 mars 1656) et aux accusations portées par les jésuites contre Port-Royal qui l'assimilaient à un prodige potentiellement hérétique, Pascal soumet au théologien Martin de Barcos (1600-1678), abbé de Saint-Cyran, un questionnaire sur les critères permettant d'identifier un vrai miracle. Voici la onzième question et sa réponse :

11. Si l'Antéchrist fera ses signes au nom de Jésus-Christ ou en son propre nom.

*Comme il ne viendra au nom de Jésus-Christ, mais au sien propre, selon l'Évangile, ainsi il ne fera point des miracles au nom de Jésus-Christ, mais au sien et contre Jésus-Christ, pour détruire la foi en son Église : à cause de cela ce ne seront point vrais miracles. (419)*

On remarque que l'abbé utilise, en contexte théologique, avec un verbe sans valeur modale employé au futur de l'indicatif, la négation au degré simple « il ne viendra » (c'est le même schéma que dans la citation d'Isaïe). C'est d'autant plus frappant que la négation est ici employée en corrélation avec la conjonction *mais*. Aurions-nous, à travers ces petites notes informatives nullement destinées à publication, un aperçu extralittéraire d'une possibilité d'emploi de *ne...ø* à l'époque classique ? Si c'était le cas, elle indiquerait qu'il était encore tout à fait naturel aux locuteurs de ne pas employer la négation à deux termes, ce qui est manifestement faux. Mais elle donnerait une indication supplémentaire : elle confirmerait que *pas/point* a une fonction de renforcement. En effet, on peut relever dans ce bref extrait trois négations syntaxiques. La première (« comme il ne viendra au nom de Jésus-Christ ») n'a pas besoin de renforcement puisque Barcos ne ferait que reprendre un présupposé en lui conférant valeur d'argument. Pascal sait que Satan ne viendra pas au nom de Jésus-Christ puisque cela figure dans les Écritures (cf « selon l'Évangile »). La seconde est la réponse à la question de Pascal : Barcos rejette avec force la possibilité ouverte par la question (que Satan puisse faire des miracles au nom du Christ), c'est pourquoi il emploie l'adverbe *point* : « il ne fera point des miracles au nom de Jésus-Christ, mais au sien contre Jésus-Christ ». La corrélation oppositive *ne pas/point... mais* est cette fois complète. La dernière proposition négative (« ce ne seront point vrais miracles ») est la conclusion logique de l'enthymème. L'abbé prend vigoureusement parti sur un point de dogme, en rejetant la thèse inverse dans le champ de l'erreur. On retrouve ici le lien entre négation bitensive et contestation de la valeur de vérité d'un énoncé, ce qui n'est nullement incompatible (au contraire) avec une volonté de renforcement de la négation ou, disons, de radicalisation de la forclusion. Un élément de confirmation se trouve, non chez un remarqueur, mais chez un lexicographe qui n'est autre que Furetière (1690), lequel définit la négation comme « l'action par laquelle on nie, on *conteste la vérité* d'une chose [nos italiques] ». Autrement dit, pour reprendre la terminologie actuelle (Anscombe et Ducrot, 1983 ; Moeschler, 1992 ; Nølke, 1994), on peut considérer qu'à l'époque classique, la dimension « polémique » de la négation est sentie comme évidente, au détriment de la négation dite « descriptive » qui est essentiellement constative et n'induit pas un positionnement de l'énonciateur par rapport à un énoncé antérieur, virtuel ou attesté.

Sans exclure cette lecture tout à fait vraisemblable de la valeur de *pas/point*, il faut envisager une autre raison d'être à la présence de la négation simple qui figure au début de la réponse de Barcos, si l'on donne toute sa dimension à la petite précision qui clôt la proposition comparative-causale : « selon l'Évangile ». La négation simple s'explique probablement par le fait qu'on est ici en présence d'un dispositif citationnel. Pourquoi *dispositif citationnel* et non citation ? Le passage des Évangiles auquel il fait référence ne peut être que *Jean*, 5, 43<sup>8</sup> : ἐγὼ ἐλήλυθα ἐν τῷ ὀνόματι τοῦ πατρὸς μου καὶ οὐ λαμβάνετε με· ἐὰν ἄλλος ἔλθῃ ἐν τῷ ὀνόματι τῷ ἰδίῳ, ἐκεῖνον λήμψεθε. Or voici ce que dit le texte, dans la traduction de Sacy : « Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas : si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez »<sup>9</sup>. La phrase exacte est donc sentiblement différente et surtout, il n'est pas question ici de l'Antéchrist mais des faux prophètes, contre lesquels le Christ met en garde ses disciples. Contrairement à ce qu'il prétend, Martin de Barcos ne cite donc pas l'Évangile. Plus précisément, sa citation est inexacte parce qu'elle suppose un filtre exégétique. On peut penser qu'elle est tirée d'un texte de Jean Chrysostome (344 ? – après 407), auteur très lu à l'âge classique, ou du moins, que la phrase de Jean a subi, dans l'esprit de Barcos, l'influence de l'exégèse chrysostomienne. En effet, le texte johannique témoigne ici d'une querelle de légitimité dans la tradition prophétique, les Juifs n'accueillant par définition que les *faux* prophètes : il n'est pas question du retour de Satan. Mais le passage du faux prophète au Malin peut se faire à travers les thèses de Chrysostome, dans la mesure où celui-ci s'était donné pour mission d'ôter définitivement toute crédibilité aux Juifs, notamment en les présentant comme des idôlatres et des adorateurs de la Bête. On voit le glissement qui a pu s'opérer par un syllogisme qui a tout du sophisme : le Christ parle des faux prophètes ; or les faux prophètes, ne venant pas de Dieu, viennent du Diable ; donc « l'autre » dont parle Jésus, c'est le Diable. Mais pourquoi Barcos ne livre-t-il

pas, pour s'en justifier, son parti-pris de lecture à Pascal ? Pourquoi préfère-t-il lui fournir une citation qui n'est pas seulement inexacte mais fautive car biaisée par une surinterprétation ? De plus, il donne volontairement à sa phrase l'allure d'une citation biblique en adoptant le style formulaire du texte sacré notamment grâce au degré zéro de la négation qu'est *ne* seul. La négation simple suffit à donner l'impression que la citation est authentique ; et comme nous l'avons dit, quand bien même il s'agirait d'une citation de Jean Chrysostome ou d'une interprétation du texte à la lumière de son courant exégétique, l'abbé de Saint-Cyran ne le précise pas. S'il ne prend pas la peine de vérifier, Pascal peut donc croire que Barcos fait vraiment référence au texte johannique. L'abbé de Saint-Cyran cherche-t-il à rassurer Pascal à tout prix, quitte à le tromper ? A-t-il peur que Pascal prenne ses distances vis-à-vis de la cause janséniste ? Derrière cette fautive citation dont le style est supposé laisser penser qu'elle est authentique, des questions graves se posent. Comme l'a rappelé le P. Armogathe (2005), la tradition exégétique la plus largement admise, fondée notamment sur l'*Apocalypse* et sur la *Seconde Épître aux Thessaloniens* de Paul, présente Satan comme le singe de Dieu, *Diabolus simius Dei*<sup>10</sup>. Aujourd'hui encore, si les cérémonies charismatiques éveillent tant la méfiance de l'Église, c'est parce que doctrinalement, rien ne permet de faire la différence entre une intervention divine et une manifestation satanique ; l'Hypocrite n'aime rien tant que se faire passer pour son pire ennemi, le Christ, afin d'encourager l'adhésion de certains croyants, avides de preuves tangibles, à l'erreur et au péché. C'est d'ailleurs pourquoi les Jésuites se méfiaient du miracle de la Sainte Épine et l'assimilaient plus ou moins explicitement à une opération démoniaque (Ph. Sellier fait allusion à un sermon de 1657 prononcé par le P. de Lingendes qui va dans ce sens). Si Barcos répond à Pascal que l'Antéchrist peut « faire ses signes » au nom de Jésus Christ, postulat enseigné de tout temps par l'Église, alors Pascal devra légitimement s'inquiéter et se demander si la guérison de sa nièce n'est pas un prodige d'essence diabolique. Or, ce miracle l'avait rassuré sur l'appui divin dont bénéficiait la cause janséniste ; il serait donc fort ennuyeux que le Diable fût derrière cette guérison... L'abbé de Saint-Cyran anciennement élève de Jansénius en Belgique et précepteur d'Antoine Arnauld, en outre neveu de Jean Duvergier de Hauranne, ne peut évidemment admettre, fût-ce à demi-mot, que l'intervention divine en faveur des jansénistes soit en fait un prodige de Satan. Il doit donner des gages de certitude à Pascal pour que le doute ne lui soit pas permis et la meilleure stratégie rhétorique, dans ces conditions comme dans toute controverse doctrinale, est de recourir à l'argument d'autorité qu'est le retour aux Écritures. D'où la — fautive — citation de l'Évangile.

## 2.4 Sentiment de la langue et conscience stylistique

Par *conscience stylistique* nous voulons désigner la disposition mentale d'un individu scripteur *conscient* d'avoir à effectuer des choix dans un matériau langagier qui lui offre potentiellement une multiplicité de manières d'exprimer ce qu'il a à dire : ce choix sera motivé par des impératifs d'esthétique et/ou d'expressivité, plongeant eux-mêmes leurs racines dans ce que nous avons appelé une stylistique personnelle plus ou moins théorisée (voir *supra*) ; il fait également appel à des données moins perceptibles à la conscience immédiate, telles que les réminiscences de lectures, quand il ne relève pas du caractère de l'auteur et de son humeur du moment. Il est donc toujours possible, dans une certaine mesure, d'*expliquer* une négation au degré simple ou plein sans tomber dans l'abus de métadiscours, des indices textuels prouvant que ces deux formulations étaient pesées et analysées, puis l'une d'elles sélectionnée, en fonction du contexte.

Revenons, par exemple, sur le cas très brièvement mentionné de : « on ne se fâche pas de **ne pas** tout voir » (579). On peut y repérer un indice probant en faveur d'une distinction intuitive entre *foyer* et *portée* de la négation ainsi que l'a théorisée Chr. Heldner (1981), ou entre *champ* et *noyau* de la négation si l'on suit H. Nølke (1980) et P. Larrivé (2001), Chr. Touratier (2007 : 17) ayant souligné la parenté évidente entre ces deux couples notionnels. On voit que la notion très englobante de *renforcement* associé à la forclusion peut être précisée : il s'agit d'un investissement particulier de l'énonciateur dans son discours, une manifestation de la subjectivité qui sélectionne un élément pour *focaliser* l'acte de négation :

Pour moi, le foyer est le résultat de l'acte de focalisation, qui est un acte qui s'effectue lors de l'acte de l'énonciation. [...] Il est présenté comme résultant d'un choix fait entre des éléments d'un paradigme [que] l'interprète doit établir. Ce choix



paradigmatique a été effectué dans un certain but [et] l'interprète doit comprendre cette visée. (Nølke, 1993 : 245-246)

On a rappelé et vérifié que la négation pleine était généralisée en contexte non modal à l'époque où Pascal écrit les *Pensées*. Cela n'interdit pas de s'interroger sur sa forme quand il est vraisemblable qu'elle témoigne, sinon d'une réflexion, à tout le moins d'une intuition profonde de l'impact de la focalisation. De fait, si l'on remet en contexte la phrase précédemment citée, on peut comprendre pourquoi Pascal dit « ne pas tout voir » au lieu de « ne voir pas tout » :

Quand on veut reprendre avec utilité et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose, car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fautive. Il se contente de cela, car il voit qu'il ne se trompait pas et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés. Or on ne se fâche pas de ne pas tout voir, mais on ne veut pas être trompé. Et peut-être que cela vient de ce que naturellement l'homme ne peut tout voir, et de ce que naturellement il ne se peut tromper dans le côté qu'il envisage, comme les appréhensions des sens sont toujours vraies. (579)

On répète à tort que Pascal rejette en bloc la rhétorique<sup>11</sup> : le célèbre mot sur « la vraie éloquence [qui] se moque de l'éloquence » (671) est un paradoxe mais il ne comporte pas de contradiction. Pascal désire, certes, s'affranchir des règles qui paraissent n'exister que pour elles-mêmes tant elles semblent déconnectées des nécessités d'un discours efficace, ainsi que de tous les procédés faciles qui ne visent qu'à attirer l'admiration du lecteur sur la *personne* de l'écrivain, au lieu de garantir l'adhésion de son esprit aux propos de cet auteur. Mais le rédacteur des *Pensées* n'entend pas pour autant faire de la rhétorique table rase : il élabore sa propre technique de persuasion, adaptée aux besoins de sa cause. Et c'est précisément ce qu'il est en train de faire dans ce passage. Il réfléchit à la manière la plus sûre de convaincre un interlocuteur qu'il est dans l'erreur sans risquer d'irriter sa susceptibilité, car alors Pascal se heurterait à un rejet radical. Il conçoit donc la nécessité de plaire à cet allocutaire en adoptant une posture de concession. En d'autres termes, il s'agit de faire sentir à l'autre qu'il n'est pas totalement dans l'erreur, qu'il voit une partie de la vérité, même s'il ne la voit pas entièrement. Et c'est là que réside la subtilité de la formulation : « ne pas tout voir » focalise la négation sur le pronom indéfini *tout*, ce qui, d'une certaine manière, atténue ou empêche la répercussion du mouvement négatif sur le verbe *voir*. Ce verbe est bien dans le *champ* de la négation mais il n'en est pas le *noyau*. Il n'est nié que par contrecoup, en tant qu'il est le support verbal d'une structure dont le complément d'objet est *tout*. À l'inverse, « ne voir pas tout » aurait fait tomber le verbe *voir* sous l'incidence directe de la négation, juste après le discordantiel : au lieu de [*tout*], c'est [*voir tout*] qui eût été nié. On note toutefois que dans la phrase qui suit, le verbe *pouvoir* permet l'absence du forclusif et que, contrairement à ce qu'il fait souvent, Pascal ne choisit pas de l'ajouter ; c'est qu'il n'est plus question ici de formuler le sentiment de « on » mais de dire la vérité que Pascal a voulu lui épargner : que l'homme est incapable de « tout voir » ; l'absence de *pas/point* interdit la réduction du champ focal sur le *tout*, réduction qui laisserait entendre que l'homme aurait accès à une partie de la vérité. En convoquant les mots-clefs de l'anthropologie pascalienne, on peut dire que si la focalisation permet de faire sentir à l'homme sa *grandeur* (il voit, mais pas [*tout*]), la pleine extension du mouvement négatif lui dévoile sa *misère* (il ne [*voit pas tout*]).

Il est par ailleurs des cas pour lesquels, manifestement, l'opposition négation simple-négation pleine a fait l'objet d'une réflexion métascripturaire, stylistique pour tout dire. Ainsi, la négation simple, surtout en position anaphorique, donne un caractère gnominique et aphoristique très marqué : « on **ne peut** être pyrrhonien sans étouffer la nature, on **ne peut** être dogmatiste sans renoncer à la raison » (164). Parfois, l'emploi conjoint des deux types de négation tient à une volonté presque exhibée de *variatio*. Ce qui ne signifie pas que le procédé soit gratuit ; s'appuyant sur l'autocitation, il produit un effet de relance énonciative. J'ai relevé deux occurrences où cette intention est évidente :

Exemple 1 :

**Qui ne voit pas** la vanité du monde est bien vain lui-même.

Aussi **qui ne la voit**, excepté de jeunes gens qui sont tous dans le bruit, dans le divertissement et dans la pensée de l'avenir ? (70)

Exemple 2 :

Mais **on ne sait pas** en quoi consiste l'agrément, qui est l'objet de la poésie. **On ne sait** ce que c'est que ce modèle naturel qu'il faut imiter, et à faute de cette connaissance on a inventé de certains termes bizarres. (486)

On voit que la distinction entre les deux types formels de négations n'est pas seulement un fait de surface. Ce qui est en jeu ici, c'est la perception et la traduction textuelle de mécanismes psychologiques profonds qui tiennent à la perception des subtilités de sens autant que des variations d'effets. Cette opposition entre *ne* seul et *ne...pas/point* a donc des implications à tous les niveaux du travail d'écriture, c'est-à-dire à tous les degrés où se manifeste un véritable sentiment de la langue, défini comme sensibilité à ses nuances sémantiques et argumentatives ainsi qu'à ses potentialités esthétiques. Mais nous aimerions, avant de conclure ce travail, en souligner un autre intérêt, puis une limite.

Si elles ne peuvent en fournir la clef, ces considérations permettent néanmoins de poser avec plus de clarté des problèmes linguistiques connexes soulevés par le texte, tel que celui-ci :

J'espère montrer ici qu'il n'y a **personne** raisonnable qui puisse parler de la sorte, et j'ose même dire que jamais personne ne l'a fait (681)

Comment faut-il analyser la première occurrence de *personne* ? On voit que le pronom indéfini porte encore ici la marque de son origine substantivale. Alors, est-ce un nom avec détermination zéro comme on aurait pu avoir « il n'y a homme raisonnable qui » ? Ou bien est-ce un pronom négatif employé avec un adjectif épithète sans la ligature prépositionnelle *de* ? On aurait attendu « il n'y a personne de raisonnable qui », ligature que Pascal emploie d'habitude avec *personne* et *rien* (« on ne voit rien de juste ou d'injuste qui ne change qualité en changeant de climat », 93), alors même que *rien* conserve dans la langue classique la capacité de recevoir une épithète construite directement (Fournier, 1998 : 223). Faut-il considérer que Pascal suit la pratique classique d'ablation (ou plutôt de non-ajout) du forclusif dans la négation d'*il y a* (voir *supra*), auquel cas *personne* est bien un nom ? Ou bien faut-il considérer que ce qui prime dans l'esprit de l'auteur, c'est le caractère fortement thétique de l'énoncé (vouloir montrer que P *présuppose* la vérité avérée de P) et la puissance polémique du rejet de l'invraisemblable ? Dans ce cas-là, on peut donner à *personne* toute sa valeur pronominale et, partant, son statut de forclusif partiel dans la négation (*ne...personne = ne pas quelqu'un*). Ce qui est certain, c'est que la répétition du mot *personne* a pour conséquence un très fort effet de mise en relief. Pascal joue sur ce type de phénomène, apparenté à l'antanaclase, afin de fournir des points d'accroche mnémotechnique, pour que ses fragments se gravent dans la mémoire de son lecteur. En effet, on trouve ailleurs le même principe avec *point* :

Ce n'est **point** de l'espace que je dois chercher ma dignité, mais c'est du règlement de ma pensée. Je n'aurais **point** d'avantage en possédant des terres. Par l'espace l'univers me comprend et m'engloutit comme un **point**, par la pensée je le comprends. (145)

Toutefois, précisément en vertu du caractère impalpable d'un objet d'étude comme le sentiment de la langue — en l'occurrence d'une langue qui n'est plus la nôtre — il faut le reconnaître, mon analyse ne permet pas d'expliquer de manière satisfaisante la persistance du discordantiel seul avec les verbes :

- *cesser* : l'absence de *pas/point* dans la négation de ce verbe est encore fréquente aujourd'hui ;
- *bouger* : emploi totalement disparu et très surprenant, ce verbe ne présentant aucune possibilité de subduction ou d'emploi modal, indépendamment du contexte phrastique dans lequel il s'insère (au même titre que n'importe quel autre verbe). J'ai déjà cité plus haut le fragment dans lequel Pascal l'emploie, effectivement, sans instrument de forclusion : « on trouverait insupportable de **ne bouger** de la ville » (168) ;
- *savoir* en emploi non subduit et donc non modal, avec son sens plein de *connaître, appréhender par l'esprit*. Le cas n'est pas précisément envisagé par Vaugelas (1647 : 407) mais on peut déduire de sa classification non exhaustive (voir *supra*) que, s'il l'a repéré, il le condamne. Nous en avons rencontré une occurrence dans cet extrait :

**On ne sait** ce que c'est que ce modèle naturel qu'il faut imiter, et à faute de cette connaissance on a inventé de certains termes bizarres. (486)

Mais on pourrait aussi citer ce célèbre passage du fragment 681 :

**Je ne sais** qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. **Je ne sais** ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme et cette partie même de moi qui pense ce que je dis, qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, et ne se connaît non plus que le reste. [...]

Comme **je ne sais** d'où je viens, aussi **je ne sais** où je vais, et je sais seulement qu'en sortant de ce monde je tombe pour jamais ou dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage.

Au terme de cette étude, j'espère avoir pu établir que la distinction entre négation simple et négation pleine n'est pas aussi anarchique qu'on persiste à le penser mais relève bien, au contraire, d'un choix d'auteur. Mon intention était de mettre au jour des tendances globales et des occurrences spécifiques particulièrement représentatives : les unes comme les autres permettent d'affirmer que l'auteur des *Pensées* tend à radicaliser la négation, exploite les effets de style et de sens qu'offrent ses différentes formes au service d'une rhétorique personnelle et, de manière générale, porte à ce fait de langue morpho-syntaxique une attention particulière. Cette recherche vient donc prolonger les travaux déjà existants, quoique trop rares, sur l'intérêt de la négation chez Pascal : il convient de citer l'article de M. Le Guern (1994) précisément consacré à cette question, ainsi que celui de J. Mesnard, où ce spécialiste n'hésitait pas à parler, à propos des *Pensées*, d'un « dogmatisme de la négation » (1991 : 141). À ces deux études, on ajoutera l'ouvrage de référence que l'on doit à H. Michon (1996), dans lequel est démontrée l'influence de l'apophatisme, aussi connu sous le nom de *théologie négative*, sur la philosophie de Pascal.

Il serait sans nul doute très fructueux de conduire des analyses de ce type sur d'autres œuvres de l'époque classique, dans l'objectif de cerner au plus près un *rapport à la langue*, témoignant que le sujet parlant (et l'écrivain) a toujours le sentiment que sa langue maternelle fait système, dans la mesure même où celle-ci constitue le prisme conceptuel à travers lequel se structure son *rapport au monde*. Nous avons vu, à ce titre, l'hiatus entre la vision rétrospective actuelle qui relègue le français classique au rang de période charnière (théâtre de modifications multiples devant aboutir, en vertu d'un supposé irrésistible sens de l'histoire à un véritable *état de langue*) et la vision qu'avaient les Français de cette époque, que la langue qu'ils parlaient possédait un caractère d'éternité, à l'égal des chef-d'œuvres qu'elle engendrait.

En diachronie, il serait tout à fait utile et pertinent (ce sera pour nous l'objet d'un prochain travail) d'observer comment, estompant peu à peu les critères de nature essentiellement sémantico-énonciative, pragmatique ou argumentative que recouvrait la notion de *force* — et qui se combinaient déjà, nous l'avons vu, avec des considérations esthétiques —, les auteurs vont peu à peu faire prévaloir le jugement de style dès la fin de l'époque classique ; autrement dit, il faudrait examiner comment l'emploi du discordantiel seul, même avec les modaux, va devenir, sinon une coquetterie (parfois), du moins une élégance d'écriture et, plus généralement, un marqueur de littéarité.

## Références bibliographiques

### I. Éditions des *Pensées* consultées pour ce travail

Édition Brunschvicg (1897). *Opuscules et Pensées*. Paris : Hachette.

Édition Lafuma (1951). *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets*, Paris : Éditions du Luxembourg.

Édition Le Guern (1999). *Pensées*. Paris : Gallimard.

Édition Martineau (1992). *Blaise Pascal. Discours sur la religion et sur quelques autres sujets*. Paris : Fayard et Colin.

Édition Sellier<sup>a</sup> (2000). *Pensées*. Paris : Librairie Générale Française.

Édition Sellier<sup>b</sup> (1999). *Pensées*. Paris : Bordas.

Édition Sellier<sup>c</sup> (1992). *Pensées* dans *Moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Robert Laffont.

## II. Ouvrages et articles de critique et de linguistique

Anscombre, J.-C. et Ducrot, O. (1983). *L'Argumentation dans la langue*. Bruxelles : Pierre Mardaga.

Armogathe, Père J.-R. (2005). *L'Antéchrist à l'âge classique. Exégèse et politique*. Paris: Mille et une nuits.

Attal, P. (1994). « ce n'est pas que, non que », in *La négation, actes du colloque de Paris I-Nanterre*, 12-13-14 novembre 1992, numéro spécial de la revue *LINX* sous la direction de Pierre Attal, Centre de recherches linguistique de l'université Paris X-Nanterre, 235-254.

Ayres-Bennett, W. (1987). *Vaugelas and the development of the French Language*. London : the Modern Humanities Research Association.

Badiou-Monferran, Cl. (2004). (éd.). Introduction de *Langue française*. 143, 3-9.

Brunot, F. (1966). *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, tome IV, *La langue classique*, deuxième partie, chap. XXVIII. Paris : Armand Colin.

Chartier, R. (1989). *Histoire de l'édition française*. Paris : Fayard.

Damourette, J., et Pichon, É. (1983). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, 1911-1940*. Paris-Genève : Slatkine Reprints

Darnton, R. (1992). *Gens de lettres, gens du livre*. Paris : Gallimard.

Dubois, J. et Dubois-Charlier, Fr. (1970). *Éléments de linguistique française : syntaxe*. Paris : Larousse.

Ducrot, O. (1991), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann. 3<sup>ème</sup> édition.

Forest, R. (1990) « La double négation existe-t-elle ? », *Linx*, 22, 5-14.

Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.

Furetière, A. (1690). *Dictionnaire universel*. La Haye-Rotterdam, Leers, Paris : Robert (1978).

Guillaume, G. (1975). *Leçons de linguistique 1948-1949, Série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*. Laval : Presses de l'université de Laval.

Guitton, J. (1951). *Pascal et Leibniz. Étude sur deux types de penseurs*. Paris : Éditions Mouton.

Haase, A. (1975). *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Delagrave.

Heldner, Chr. (1981). *La portée de la négation, Un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans des énoncés authentiques*. Stockholm : Norstedts Tryckeri.

Horn, L.R. (2001). *A Natural History of Negation*. Stanford : CSLI Publication.

Jespersen, O. (1917). « Negation in English and other languages ». *Historisk-filologiske Meddelelser*, I, 5.

Kirsop, W. (1970). *Bibliographie matérielle et critique textuelle : vers une collaboration*. Paris : Lettres modernes.

Kroch, A. (1974). *The Semantics of Scope in English*, New York : Garland.

Plazenet, L. (éd.). (2005), La Rochefoucauld, *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*. Paris : Champion.

Lafuma, L. (1954). *Histoire des Pensées de Pascal (1656-1952)*. Paris : Éditions du Luxembourg.

Larrivée, P. (2001). *L'interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*. Bruxelles : Duculot.

Laufer, R. (1983). « La bibliographie matérielle : pour quoi faire ? », *La Bibliographie matérielle*. Paris : CNRS.

Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

Le Guern, M. (1994). « Pascal et la négation ». *Littératures classiques*, 20, supplément, 81-87.

Linebarger, M. (1981). *The Grammar of Negative Polarity*. Ph.D. diss., MIT. Distributed by IULC.

- Martin, R. (1966). *Le mot « rien » et ses concurrents en français*. Paris : Klincksieck.
- Maupas, Ch. (1607). *Grammaire et syntaxe française*, 2<sup>e</sup> éd., Orléans, Olivier Boynard et Jean Nyon, 1618, rééd. Genève : Slatkine reprints (1973).
- Mesnard, J. (1993), *Les « Pensées » de Pascal*, Paris : SEDES.
- Mesnard, J. (1991). « La restriction *ne...que* dans les *Pensées* de Pascal ». In Van Delft, L. (éd.), *L'esprit et la Lettre, Mélanges offerts à Jules Brody*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 133-143.
- Michon, H. (1996). *L'ordre du cœur. Philosophie, théologie et mystique dans les Pensées de Pascal*. Paris : Champion.
- Moeschler, J. (1992). « Une, deux ou trois négations ? », *Langue française*, 94, 18-21.
- Molard-Riocreux, I. (à paraître). « Négations, silences et espaces blancs : une heuristique du non-dit dans les *Pensées* de Pascal et les *Maximes* de La Rochefoucauld », in *Ne pas dire. Pour une étude du non-dit dans la littérature et la culture européennes. Actes du colloque international de Mulhouse (17-19 novembre 2011)*.
- Muller, Cl. (2004). « Sur quelques emplois particuliers de *pas* et *point* à l'aube du français classique ». *Langue française*, 143, 19-34.
- Nölke, H. (1994). « Les lectures de *ne...pas* : éléments d'une explication modulaire ». *La Négation, actes du colloque de Paris X-Nanterre, nov. 1992*, numéro spécial de *LINX*, 223-234.
- Nölke, H. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- Nölke, H. (1980). « Le champ comme notion linguistique et son utilisation illustrée par un examen de *ne...que* ». *Revue Romane*, 15, 14-36.
- Plazenet, L. (éd.) (2005). *La Rochefoucauld. Réflexions ou sentences et maximes morales et Réflexions diverses*, Paris : Champion.
- Sellier, Ph. (éd.) (1990). *La Bible. Traduction de Lemaître de Sacy*. Paris : Robert Laffont.
- Siouffi, G. (2001). « L'éternel passé de la langue : temps et perception linguistique au XVII<sup>e</sup> siècle ». *Littératures Classiques*, 43, 241-256.
- Sneyders de Vogel, K. (1927). *Syntaxe historique du français*. Groningen-La Haye : Wolters.
- Susini, L. (2008). *L'écriture de Pascal. La lumière et le feu : la « vraie éloquence » à l'œuvre dans les Pensées*. Paris : Champion.
- Susini, L. (2007). *Pensées de Blaise Pascal*. Paris : Gallimard.
- Touratier, Chr. (2007). « La négation : essai de définition et portée ». *La Négation, travaux du cercle linguistique d'Aix en Provence*, 20, Publications de l'Université de Provence, 11-32.
- Vaugelas, Cl. Favre de. (1647). *Remarques sur la langue française*, fac simile de l'édition originale, introduction, bibliographie, index par Jeanne Streicher, Genève : Slatkine Reprints (1970).

---

<sup>1</sup> Cette communication s'inscrit dans le cadre d'un travail doctoral en cours, portant sur le sujet de thèse suivant : *La négation dans le fragment moraliste classique et postclassique*. L'ensemble de mon article a bénéficié de la relecture et des corrections de ma directrice de recherche, Mme le Professeur Delphine Denis : qu'elle en soit ici remerciée. Ma reconnaissance va également à Mme le Professeur Claire Badiou-Monferran pour l'aide qu'elle m'a apportée dans l'utilisation de FRANTEXT et dans l'exploitation des données chiffrées.

<sup>2</sup> Les références aux autres versions du texte s'appuient sur la recension effectuée par L. Plazenet dans son édition (2005).

<sup>3</sup> C'est d'ailleurs l'hypothèse de la distraction que nous retiendrions dans ce cas, après consultation de l'édition *princeps*, puisque la suppression du second membre de la négation ne permet aucun gain de place et n'évite pas, par exemple, le retour à la ligne.

<sup>4</sup> Sur l'histoire du texte des *Pensées*, on lira surtout Lafuma (1954) et Mesnard (1993).

---

<sup>5</sup> On peut d'ailleurs estimer que le titre de l'ouvrage, s'il n'est pas celui qu'avait choisi Pascal (et pour cause), n'en est pas moins extrêmement bien adapté au contenu du livre : on a l'impression d'avoir véritablement affaire à des pensées brutes. Non point parce qu'on aurait là des fragments vierges de tout travail formel, bien au contraire : la médiation de l'écrit donne un accès direct à l'esprit de l'auteur sans brouiller le message, ce qui suppose une parfaite maîtrise des effets de sens. Pascal met parfaitement en œuvre sa propre rhétorique de l'écrit, selon laquelle, dans une veine très augustinienne, le texte doit être comme un passage que l'on oublie. Il ne doit pas arrêter l'attention sur lui car il n'est qu'un *medium* : il n'est pas l'essentiel, il y mène.

<sup>6</sup> Par convention, le signe ~ désigne tout type de négation.

<sup>7</sup> Nous laissons à dessein de côté le cas très spécial de : « Josèphe se moque des Grecs qui ne souffriraient... » (417), puisqu'il s'agit d'une phrase inachevée qui s'arrête juste avant le forclusif éventuel. Il est certes délicat, comme on nous l'a fait remarquer, d'admettre que Pascal se soit interrompu sans mettre le *pas/point*, s'il comptait l'employer : il n'est guère naturel de s'arrêter au milieu d'une structure corrélatrice, même quand on ne fait que jeter le début d'une phrase sur le papier. On aurait donc une occurrence de *ne* seul, à coup sûr. Il est vrai qu'on est en contexte irréal (usage du conditionnel). Néanmoins, comment être certain que Pascal n'allait pas ajouter *pas/point* ?

- Peut-être Pascal a-t-il été interrompu soudainement et a-t-il été contraint d'abandonner son texte en l'état.
- Peut-être Pascal a-t-il juste ébauché une idée, apparemment la citation d'un texte, auquel cas il est moins surprenant qu'il se soit interrompu à cet endroit : ces quelques mots seraient un aide-mémoire et rien ne l'obligeait à aller plus loin s'ils lui suffisaient pour retrouver le texte auquel il pensait. Ce ne serait d'ailleurs pas la seule occurrence de ce procédé dans les *Pensées*. On voit ici à l'œuvre le principe du « nœud au mouchoir » (Martineau, 1992 : 13) qui marque la fin d'une séance d'écriture (Susini, 2007 : 28).

<sup>8</sup> En ce qui concerne l'interprétation de ce passage des *Pensées*, mes remerciements vont à M. Arnaud Perrot pour ses indications précieuses et ses conseils de lecture.

<sup>9</sup> Les traductions sont données d'après l'édition de Ph. Sellier (1990).

<sup>10</sup> Le passage de la *Seconde Épitre aux Thessaloniens* est extrêmement célèbre parce que particulièrement troublant :

Cet ennemi de Dieu, qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, *voulant lui-même passer pour Dieu*. [...] Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, *avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs*, et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés [nos italiques] (II, 4-10).

<sup>11</sup> Sur ce point précis, on lira avec le plus grand profit la thèse de L. Susini (2008).